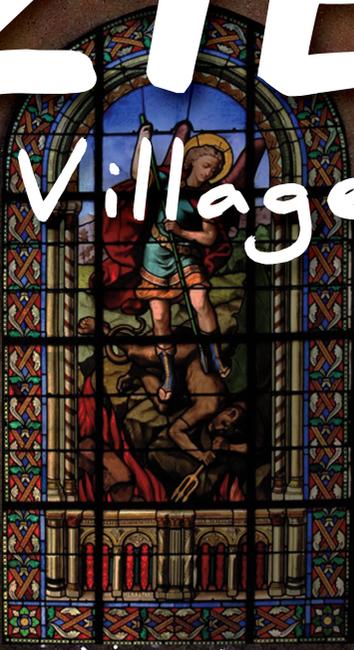


JUZIERS

Ville et Village



73 - décembre 2013



Photos de couverture et ci-dessus : festival de chorales cf article p13

Sommaire

Edito	3	Enfance et jeunesse	14
Travaux	4	Caisse des écoles - Centre de Loisirs	14
Ecole de la Sergenteries		Actions sociales	16
Urbanisme	6	Repas des seniors	16
Plan de circulation - Piste cyclable	6	Bureau de l'emploi CCVS - CNAV - CAF	
Vivre et vieillir à Juziers	7	Médailles de la famille	17
Infos municipales	8	Vie scolaire	19
Une juziéroise à l'honneur	8	Ecole en fête	19
Forum des associations	9	FCPE - AIPEJ	20-21
Parc National Régional du Vexin Français	10	Vie associative	23
Bibliothèque Rose Bily	11	Tennis club - Football club - Espérance de Gargenville	
Festival de chorales	12-13	Association Paroissiale- AFTJ - Les Fripounets - AFJ - MPT	
Eglise lancement des travaux - Elections municipales		JDH - Balad'Art - AFVS - Alizarine	
Bienvenue... - Un petit coin...	14	Agenda	34

Pour rencontrer le maire et les adjoints

Prendre rendez-vous
à la mairie au 01 34 75 28 00
mairie@juziers.org

Site officiel de Juziers
juziers.fr

Philippe FERRAND
Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Valérie RAY
Adjointe déléguée
à la communication,
vie associative, culturelle et sportive
valerie.ray@juziers.org

Thierry HACK
Adjoint délégué
aux finances, développement
économique et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Gérard BRUAS
Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie et à l'assainissement
gerard.bruas@juziers.org

Mireille BINET
Adjointe déléguée
aux affaires scolaires, périscolaires,
à la petite enfance et la restauration
scolaire
mireille.binet@juziers.org

Marie-Jeanne ALEXANDRE
Adjointe déléguée
à l'action sociale, au 3e âge,
aux fêtes et cérémonies
mariejeanne.alexandre@juziers.org

Jean-Louis COTZA
Adjoint délégué
à l'urbanisme, l'aménagement du
territoire, l'environnement, aux
transports et au développement
durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Edito



Et puis, et puis, et puis....!

en n'est qu'au 1er novembre de cette année que la Communauté de Communes Vexin Seine est passée de huit communes à dix-sept. Ceci fait suite aux arrêtés du préfet des Yvelines pris le 21 octobre dernier concernant l'extension de notre périmètre aux communes isolées (Ecquevilly, Evécquemont, Gaillon-sur-

Montcient, Hardricourt, Lainville, Les Mureaux, Montalet-le-Bois) et le retrait de Bouafle et Flins-sur-Seine de la Communauté de Communes Seine et Mauldre (CCSM). Les recours portés par cette dernière auprès du tribunal administratif ont généré du retard. Après un accord tripartite (les deux communautés de communes et le Préfet), la CCSM a retiré les recours le 21 octobre. Que de temps perdu ! Désormais, notre projet de territoire pourra voir le jour. Il est important que le périmètre tel que nous l'avons envisagé depuis plusieurs années, existe en l'état ; il nous ouvre d'autres perspectives de développement économique. Au-delà des compétences existantes, de nouvelles viendront compléter notre champs d'action.

Notre communauté de communes Vexin Seine à huit est née il y a neuf ans ; notre communauté d'agglomération Seine & Vexin à dix-sept naîtra le 1er janvier prochain. Toute cette énergie pour si peu de temps ! Juste celui d'apprendre à se connaître et commencer à travailler ensemble. En effet, il nous faut déjà prévoir la naissance d'une communauté urbaine à 200 000 habitants pour le 1er janvier 2016 :

une loi dans ce sens devrait être adoptée prochainement par le Parlement. Quelle place pour une commune de 3 827 âmes dans ce futur big-bang qu'est le "Grand Paris Métropole" décidé par nos politiques d'hier et d'aujourd'hui ?

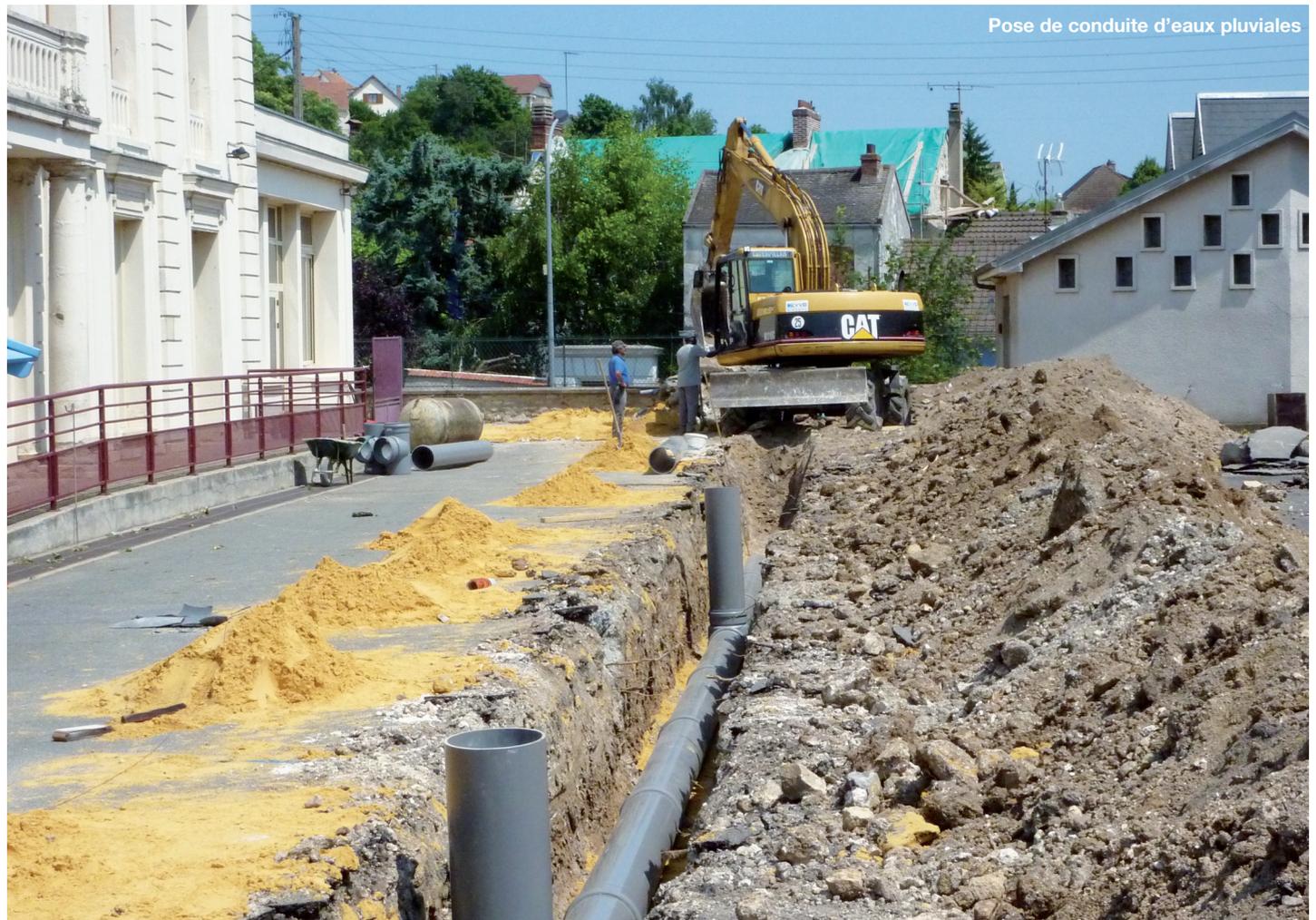
Déjà la loi de décentralisation a eu ses effets pervers. Si elle a donné aux communes de "nouveaux" pouvoirs, elle a oublié au passage de lui attribuer les moyens pérennes de mise en œuvre. Aujourd'hui les décisions "d'en haut" ont des conséquences financières pour nos municipalités : l'obligation de la mise en place d'un service minimum d'accueil des enfants lors des grèves des enseignants, ou bien dernièrement celle des nouveaux rythmes scolaires. **Je, l'État, décide et vous, communes, faites.** Je pourrais y ajouter l'obligation de réalisation des logements aidés, hier 20 %, aujourd'hui 25 %, sans se préoccuper de sa faisabilité. Et puis, et puis, et puis... Si sur le fond, nous pouvons être favorables à ces différentes lois, la forme interpelle davantage : l'urgence, le non-financement, la réalité de terrain, etc.

Que tout ceci ne m'empêche pas de vous souhaitez de bonnes fêtes de fin d'année. J'espère que la solidarité en cette période difficile fera son œuvre auprès des plus démunis et que 2014 apportera à chacun mille et un petits bonheurs auxquels il a droit.

Philippe FERRAND



Travaux





Cour rénovée

Ecole élémentaire

Les vacances ont été studieuses à l'école élémentaire. Le mois d'août a vu la cour occupée par des camions, des engins de toutes sortes et de nombreux ouvriers. Ils ont œuvré pour remettre en état celle-ci dans les plus brefs délais. C'est ainsi que les enfants et les enseignants ont effectué leur rentrée sur un espace de jeu tout neuf.

Pendant les vacances de Toussaint, d'autres aménagements souhaités par les enfants et les enseignants ont été mis en place. Souhaitons que les élèves sachent en profiter et jouer au foot, à la marelle, au ping-pong...

Mireille BINET
Adjointe aux affaires scolaires



Urbanisme



Plan de circulation

Voilà quatre mois que cela dure!.. Quatre mois que les véhicules ne se croisent plus devant la pharmacie, quatre mois que les mamans empruntent sans inquiétude cette rue du commerce où seuls piétons et poussettes ont une voie pour descendre tranquillement.

Toutefois, quelques nostalgiques font rugir les moteurs comme pour affirmer leur suprématie mécanisée sur cette société qui prône le partage de l'espace et la circulation apaisée.

Certes nos riverains des Bocannes pestent contre ce flot intermittent de nouveaux véhicules qui viennent perturber leur douce quiétude, zigzaguant entre les balises de chantier qui dans leur désordre ordonné tentent tant bien que mal de contenir les excès de vitesse, sans parler de ce tourne à gauche digne des plus belles épingles à cheveux de nos célèbres cols alpestres.

Voilà résumé un été animé qui vérifie une fois de plus que toute action engendre des effets positifs mais induit aussi inévitablement certains inconvénients.

Conscients de ce paradoxe, nous avons été amenés à prolonger cette période d'essai pour quatre mois supplémentaires afin de nous donner le temps et le recul suffisants pour évaluer et tenter de remédier aux effets indésirables induits.

Pour rassurer tout le monde, il est bien évident que tous ces intrus rouges et blancs qui parsèment ces voies sont des dispositifs provisoires qui seront enlevés et remplacés par des dispositifs réglementaires et adaptés aux dispositions qui seront arrêtées par le conseil.

Merci aux Juziéroises et Juziérois qui nous aident par leurs remarques pertinentes à affiner ce dispositif dans l'intérêt de la sécurité de tous et merci pour la compréhension de chacun face à ces changements qui parfois perturbent nos habitudes.

Jean-Louis COTZA
Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire,

Piste cyclable, ça avance!...

Comme promis et détaillé lors de notre précédent bulletin, le Conseil général a lancé "la cavalerie" de l'entreprise Jean Lefebvre sur la RD 190 entre Juziers et Gargenville.

Malheureusement cinq arbres mal placés et quelques candélabres délabrés en ont fait les frais, laissant place à un ruban goudronné qui dans quelques semaines fera le bonheur de nos collégiens et autres bipèdes friands de déplacement en mode doux.

Profitant de cette aubaine, le tapis de la zone routière s'est en partie refait une beauté. Contrepartie de ces aménagements et compte tenu des distances de visibilité, les panneaux "céder le passage" aux débouchés des routes et chemins donnant sur la départementale seront remplacés par des panneaux "stop".

Rendez-vous très prochainement avec vos vélos pour aller saluer nos amis et voisins gargenvillois.

Jean-Louis COTZA





Vivre et vieillir à Juziers

Projet de résidence pour les seniors

Rançon des années qui passent, la maison se vide de ses oisillons, la pelouse devient trop grande, les escaliers trop raides, et la boulangerie trop lointaine, mais... On est quand même bien quand on est chez soi !..

C'est pour évoquer ensemble cette étape de la vie que nous avons convié ceux que l'on surnomme respectueusement nos seniors, à une réunion publique le 5 juillet dernier.

Six cent invitations personnelles ont été envoyées aux plus de 60 ans, preuve de l'importance de cette tranche de population dans notre commune.

Les Juziérois présents ont pu débattre avec les élus et les représentants de deux sociétés spécialisées dans le logement des seniors.

La société Arcade, représentée par madame Lefevre et monsieur Ronsseray, a brillamment exposé son concept de "résidence seniors" basée sur le modèle des béguinages très en vogue dans la région Nord.

Prenant le relais monsieur Gouedard représentant les "Maisons de Marianne", à son tour, tenté d'allécher nos papis et nos mamies au travers de leur concept de résidence adaptée aux seniors.

A l'issue de ces présentations, monsieur le maire a ouvert le débat pour entendre et comprendre les besoins et les attentes des personnes présentes.

Débat ouvert et particulièrement riche qui a permis de dégager les grandes orientations souhaitées afin d'établir le cahier des charges qui servira de fil conducteur à notre projet de résidence seniors.

Ce projet devrait voir le jour sur un terrain de 3042 m², acquis par l'EPFY à la demande de la

commune et situé square Baroche. Peu pentu, proche du centre-ville, de ses commerces et services, il est au cœur de ce qui sera un centre d'animation plurigénérationnelle : crèche, ensemble scolaire, jardin public... Dans ce contexte, ce site nous a donc semblé idéal pour réaliser cet ensemble résidentiel.

S'il est aujourd'hui trop tôt pour en faire l'esquisse, nous pouvons parler des grandes lignes du concept retenu.

Restons modestes et à la mesure de notre ville, le projet représentera un ensemble de 35 logements, réservés et adaptés aux seniors autonomes. La résidence ne sera pas médicalisée mais les équipements intérieurs devront pouvoir évoluer pour assurer aux résidents le maintien de leur autonomie et de leur confort de vie au fil des années même en cas d'apparition d'un handicap mesuré.

Le concept locatif semble le mieux adapté pour garantir la pérennité de son affectation aux seniors et répond aux attentes exprimées. Par ailleurs, ces logements locatifs pourront rentrer dans la catégorie des logements sociaux et seront ainsi accessibles à la quasi-totalité des Juziérois concernés.

Les accès seront sécurisés et un gardien assurera une présence apaisante. Des locaux communs permettront aux résidents de se retrouver pour des moments de convivialité. Le CCAS sera bien sûr sollicité pour répondre aux attentes et besoins des résidents ; un panel de services à la carte pourra

aussi être étudié et mis en place.

Nous souhaitons que cet ensemble bâti soit parfaitement intégré au tissu urbain qui l'encadre. Nous veillerons donc particulièrement à la qualité du concept architectural, un bâti respectueux de son environnement, économe en énergie et largement ouvert sur l'extérieur pour assurer à l'intérieur le meilleur confort de vie possible. Petit collectif ou maisonnettes, voire un mixte des deux, le principe n'est pas encore arrêté mais l'idée d'un petit extérieur privatif (jardin ou balcon) fait partie de nos exigences.

Pour développer ce projet, nous devons faire le choix d'un opérateur ; nous avons donc après une difficile et minutieuse étude comparative porté notre choix sur le concept du groupe Arcade. Nous tenons néanmoins à remercier tout particulièrement "les Maisons de Marianne" qui ont répondu avec beaucoup de réactivité à notre sollicitation pour présenter un pré-projet personnalisé.

Nous vous donnons rendez-vous dans un prochain bulletin et nous vous inviterons à une prochaine réunion publique pour vous présenter concrètement les propositions du groupe Arcade. **Nous restons également à votre écoute, au travers de vos remarques, vos questions et souhaits particuliers sur ce sujet. Nous vous invitons à en faire part à vos élus par courrier ou courriel à la mairie.**

Jean-Louis COTZA



Infos municipales



Une Juziéroise à l'honneur

Fanny Boyer, une Juziéroise, obtient le premier accessit au concours général des métiers !

Le Concours général des métiers distingue les meilleurs étudiants des lycées français d'enseignement général, technologique et professionnel. Ce concours est une occasion unique pour les étudiants de montrer toute l'étendue de leurs connaissances et leur savoir-faire !

Fanny Boyer préparait le baccalauréat professionnel au lycée Camille Claudel de Mantes-la-Ville dans la section restauration, option service et commercialisation. Elle s'est présentée au concours le 14 mai 2013 avec l'appui de ses professeurs. Au départ: 300 candidats; ils n'étaient plus que 24 à concourir pour la finale; Fanny en obtient le premier accessit.

Valérie RAY
Adjointe aux associations et à la communication





Forum des associations et accueil des nouveaux Juziérois

Grand rendez-vous des acteurs associatifs et des Juziérois, le forum des associations a lieu tous les ans, le premier samedi du mois de septembre.

Des activités à découvrir...

Lors du forum, les associations Juziéroises tiennent un stand pour vous permettre de découvrir leurs talents, leurs passions, leurs engagements et leurs activités. Des démonstrations y sont également organisées.

Une journée dédiée aux inscriptions et aux rencontres...

Le forum est pour tous l'occasion de s'inscrire aux activités, mais aussi de rencontrer les bénévoles associatifs de la ville.

Accueil des nouveaux arrivants...

Cette année pour la première fois, les nouveaux Juziérois ont été conviés à un cocktail de bienvenue. Après un discours du maire, Philippe Ferrand, qui leur a présenté leur nouvelle commune, ils ont pu échanger avec les acteurs de la vie associative et les membres du conseil municipal.

Tout au long de l'année, les associations juziéroises et la municipalité



organisent de nombreuses manifestations. Vous pouvez les retrouver sur le site de la commune juziers.fr dans l'agenda des manifestations ou dans notre bulletin municipal.

Valérie RAY



Parc Naturel Régional du Vexin Français



Maison du Parc château de Théméricourt

Même si pendant la période hivernale les activités "nature" proposées par le Parc naturel régional du Vexin français sont un peu au ralenti, vous pourrez toujours trouver à la Maison du Parc ou au Musée, une quantité de renseignements sur des possibilités de découverte du territoire.

Le parc est aussi à votre disposition pour des améliorations énergétiques de votre habitation, des conseils de plantation adaptée à la région pour votre jardin, etc...

Sur le site Internet de notre commune, existe un lien avec le site du Parc, mais vous pouvez y accéder directement : www.pnr-vexin-francais.fr

Peut-être certains d'entre vous n'ont pas la possibilité de se connecter à Internet. N'hésitez pas alors à téléphoner ou même à vous rendre sur place :

Maison du Parc, château de Théméricourt
Tél : 01 34 48 66 10

Pour prendre rendez-vous avec un technicien
Musée du Parc, château de Théméricourt
Tél : 01 34 48 66 00

A l'accueil de notre mairie, un certain nombre de plaquettes décrivant les actions du Parc sont également à votre disposition.

"Parc naturel régional du Vexin français : une autre vie s'invente ici"



Accompagner les particuliers dans leurs démarches d'économie d'énergie

Permanence Info énergie mode d'emploi :

Soutenus par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), les espaces info-énergie (EIE) sont là pour répondre aux questions des particuliers sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Une permanence Info Énergie est mise en place par le PNR du Vexin, au cours de laquelle les conseillers informent le public gratuitement et de manière indépendante.

Où ?

A la maison du Parc, à Théméricourt

Quand ?

Le dernier mardi de chaque mois, de 14h à 18h (sauf exception, ex. décembre).

Calendrier prévisionnel 2013-2014

17 décembre 2013	27 mai 2014
28 janvier 2014	24 juin 2014
25 février 2014	29 juillet 2014
25 mars 2014	26 août 2014
29 avril 2014	30 sept. 2014

A qui s'adresse cette permanence ?

Aux particuliers ayant un projet de construction, de rénovation ou souhaitant simplement faire des économies d'énergie chez eux.

Quels conseils fournissent les conseillers en énergie ?

Les conseillers informent gratuitement et de manière indépendante. Ils étudient les caractéristiques et les différentes informations fournies sur le lieu d'habitation concerné, le mode de chauffage, l'isolation... et réalisent des évaluations simplifiées de la consommation d'énergie du foyer en question. Ils conseillent ensuite le particulier sur son projet. Attention, les conseillers ne se déplacent pas chez les particuliers. Lors des rendez-vous, penser à amener ses plans, devis, factures, photos du projet ou de l'habitation,...

A quel type de questions répondent les conseillers en énergie ?

- Comment isoler son logement (matériaux, épaisseur...)?
- Comment réduire ses factures d'énergie ?
- Quel est le meilleur type de chauffage pour son logement (gaz, bois, électrique,...) ?
- Comment financer son projet de construction / de rénovation ?

Les entretiens se font sur rendez-vous auprès de Marie-Laure Jorelle
au 01 34 48 65 96 ou par courriel eie@pnr-vexin-francais.fr



Bibliothèque Rose Bily

La bibliothèque vous présente un outil d'animation que nous prête la Bibliothèque Départementale des Yvelines (BDY).

Savez-vous ce qu'est un kamishibai ?

Non ce n'est pas un jeu de société chinois, ni un plat étranger... Mais vous avez bien compris que le mot kamishibai n'est pas français!

En japonais kami signifie papier et shibai théâtre.

Un kamishibai est donc un théâtre d'images en bois (ou un castelet) qui offre une technique particulière de contage. L'animateur y glisse une série de planches cartonnées racontant chacune un épisode du récit. Les enfants découvrent les images tandis que l'animateur lit le texte au fur et à mesure en faisant coulisser les images les unes après les autres.

"Le kamishibai focalise l'attention des auditeurs sur l'illustration. Il sépare d'une manière nette et précise le monde réel qui nous entoure et celui de la fiction." (www.kamishibais.com/)

Cet outil d'animation a de nombreux avantages. Il stimule l'imaginaire des enfants, permet de développer la lecture d'images ainsi que l'écoute et le visuel. Les enfants sont familiarisés à la lecture à voix haute. Le kamishibai encourage la création et l'écriture d'histoires par les jeunes auditeurs.



Les bibliothécaires

Animations :

Des séances thématiques sur Noël seront organisées à la bibliothèque pour les enfants de 3 à 5 ans les mercredis 18 décembre, 8 et 15 janvier à 9 h 30 ainsi que les samedis 21 décembre, 11 et 18 janvier à 9 h 15. Sur inscription.



Et pour continuer sur le Japon, les bibliothécaires vous présentent une sélection d'albums et de romans jeunesse japonais :

Pour les 3-5 ans...

Bonjour Tamago / Tadashi Akiyama, (apprentissage, autonomie)
 Sous la lune pousse les haïkus / Ryōkan, (poèmes japonais)
 Grand Ours est timide / Mari Kasai, (timidité, solitude)
 Daisy l'apprentie sorcière / Makoto Ueda, (amitié, sorcellerie, apprentissage)
 Akiko la rêveuse / Antoine Guilloppé, (rêve, imaginaire)
 Akiko l'amoureuse / Antoine Guilloppé, (amour, peur)

Pour les plus grands...

Pourpre, les quatre vies de Kintaro / Yann Hamonic, thème Monde (tradition, honneur, sagesse)
 Blanc, les quatre vies d'Aya / Magali Fournier, thème Monde (tradition, culture et civilisation)
 Le secret de la grue blanche / Ein Lee, (curiosité, conte, secret)
 L'oiseau rouge / Nancy Zhang, (arbre, nature, amitié)
 Shiro et les flammes d'arc-en-ciel / Yukio Abe

Et en romans jeunesse...

Route 225/ Chiya Fujino, thème imaginaire (disparition, enfance, fantastique)
 8h29/ Lisa Bersner, thème sentiments (accident, amitié, drame)
 L'enfant d'Hiroshima / Isoko, thème Histoire (relation mère-enfant, guerre d'Hiroshima)
 La tombe des lucioles / Nosaka Akiyuki, thème Histoire (guerre, autobiographie)



FONDATION
PATRIMOINE

Festival de chorales

"Sauvons l'église de Juziers, un patrimoine de 1000 ans à transmettre"



C'est sur l'idée de Dany Ballagny que fut lancé en février dernier ce festival de chorales organisé par l'association Au Fil du Temps Juziérois (AFTJ), l'Association Paroissiale de Juziers (APJ) et l'Association des Festivités Juziéroises (AFJ) avec la participation de l'Harmonie de Juziers. Neuf mois n'ont pas été de trop pour mettre en accord les six chorales et l'Harmonie pour le concert du samedi 5 octobre dans l'église Saint-Michel de Juziers.

Nous nous sommes réunis régulièrement avec les chefs de chœur, le chef d'orchestre ou leurs représentants pour établir le programme et s'accorder sur le déroulement du concert. Le plus délicat a été certainement la mise au point de la musique et du vocal pour l'harmonisation du final "Ensemble" de J.J. Goldmann et "Gloria" de Vivaldi. La transcription des partitions a été remarquablement assurée par Christophe Prince, chef d'orchestre de l'Harmonie; ce fut pour chacun une expérience unique et très enrichissante.

La diversité des chorales: Musiterum des Mureaux, Vocalises de Vaux, Chorale Paroissiale des Mureaux, La Meulanote de l'Hôpital de Meulan, L'Accroche Notes d'Ecqueville, Les Copains d'Abord de Porcheville, et la diversité des répertoires ont enthousiasmé un public venu nombreux de Juziers et des alentours. Soirée très réussie. Ce fut pour nous un plaisir de travailler ensemble, de mieux se découvrir dans un climat d'amitié, pour mener à bien ce projet d'envergure. La recette de cette soirée, qui s'élève à 3 349 €, est versée intégralement à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de notre église, votre église, patrimoine juziérois.



Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette soirée et à toutes les petites mains qui ont confectionné de succulents gâteaux pour nos choristes et musiciens.

AFTJ, APJ, AFJ, Harmonie de Juziers.





Souscription

"Sauvons l'église de Juziers, un patrimoine de 1000 ans à transmettre"

Les choses avancent, pas aussi vite que nous l'aurions souhaité, mais elles avancent!!!

Côté Travaux :

L'architecte qui sera en charge du suivi des travaux a été choisi, c'est le cabinet AGPO architecture, spécialisé "architecture et patrimoine".

La subvention a été obtenue de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), une demande à la Région est en attente, un accord de principe a été obtenu du département des Yvelines (Conseil général). Cependant, ce dernier ayant missionné un architecte pour s'assurer des travaux à réaliser, du retard a été pris en raison notamment du délai apporté par l'expert dans la rédaction de son rapport. De ce fait, le Conseil général, qui revoit périodiquement son programme annuel de subventions, ne pourra pas nous en accorder en 2013 mais nous espérons sa confirmation sur le budget 2014.

Néanmoins, du fait que le budget 2013 de la commune comporte un poste dédié à ces travaux, nous avons pris la décision en novembre de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation d'une première tranche de travaux. Compte tenu des délais de réponse, d'analyse des offres et de la notification effective du marché, les travaux ne pourront débuter qu'en 2014.

Côté Souscription :

La mobilisation des associations juziéroises et des particuliers ne faiblit pas.

La soirée du festival de chorales, le 5 octobre, a été un magnifique succès. Nous remercions les associations qui l'ont organisée (AFTJ, Association Paroissiale, AFJ et Harmonie) et, bien entendu, les chorales qui se sont déplacées pour notre plus grand plaisir.

Par ailleurs, l'association des peintres "ALIZARINE"

nous a indiqué que le montant des programmes vendus lors de son exposition du mois de novembre sera versé à la Fondation du Patrimoine dans le cadre de ce projet.

Au 31 octobre 2013, le montant des dons s'élevait à 22500 €, hors dons d'Alizarine dont les montants n'est pas encore connu, sans oublier la participation de 10 000 € de la Fondation du Patrimoine déjà acquise.

En cette fin d'année, il est encore temps de faire un don afin de bénéficier d'une réduction d'impôts. Nous rappelons que tous les dons sont versés à la Fondation du Patrimoine, et que la convention signée entre la commune et la Fondation est garante de la bonne utilisation des fonds récoltés et de la transparence des opérations.

Le collectif de la souscription

Bienvenue

C'ION BÂTIMENT

M. ZAMFIR
36, chemin du Mesnil
Tél. : 06 52 00 87 26
Rénovation - électricité
climatisation



CARRELEUR

BOZKURT Abduselam
16 avenue de Paris
Tél : 06 99 06 27 48
bozkurabdul@yahoo.fr

Elections municipales et communautaires 23 et 30 mars 2014

Avec la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste s'applique désormais aux communes au-delà de 1 000 habitants.

- Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme.

- La liste doit comporter un nombre de candidats égal au nombre de sièges de conseillers municipaux de la commune (vingt-sept pour Juziers).

- Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

- Aucun panachage n'est possible, aucune rature ou annotation : le bulletin de vote serait déclaré nul.

- Pour le conseil communautaire, la liste comportera un candidat de plus que le nombre de sièges pour la commune. Pour la commune de Juziers dont le nombre de sièges est de trois, la liste communautaire comportera donc quatre candidats.

N'oubliez pas, une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

Un petit coin, au bord de l'eau !!!

Le dépôt sauvage d'ordures ou d'objets sur la voie publique sans autorisation est sanctionné par une contravention de 2e classe :
de 35 à 150 €.

Le dépôt d'objets et d'ordures transportés à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé est une infraction prévue par l'article R 635-8 al 1 et réprimée par l'article R.635-8 al 1 et 2 du code pénal et est sanctionné d'une contravention de 5e classe :
de 1500 €.



**Nouvelle toilette publique
ou décharge sauvage ?**





Enfance et Jeunesse



**Nous vous
rappelons que
notre thé dansant
aura lieu le
dimanche après-midi
9 mars 2014
à la salle du
Bourg...**

Caisse des Ecoles

Soirée "Année 80"

Samedi 12 octobre, entre 21h et 2h du matin, la salle du Bourg de Juziers a brillé de tous les feux des paillettes et autres artifices composant la décoration et les costumes des nostalgiques des années 80. Une soirée dansante sous la boule à facettes et la lumière blanche.

Georges et Benoît, nos DJ bénévoles, se sont dépassés afin que les meilleures musiques

de ces années-là, celles qui ont marqué nos esprits et que nous affectionnons tout particulièrement nous fassent encore rêver le temps d'une soirée. Les danseurs étaient heureux de retrouver les pas et les paroles de ces chansons cultes. Nostalgie, quand tu nous tiens...

Le bar a fait recette lui aussi, les danseurs avaient chaud donc soif et ils repartaient de plus belle sur la piste.

Et comme les fois précédentes nous avons mis en place une garderie pour les 3 / 11 ans. Les bénéficiaires de cette soirée alimenteront la caisse des écoles de Juziers afin de pouvoir acheter encore plus de matériel extrascolaire aux élèves, une manière de leur faire mieux vivre l'école. Ce sont surtout les cours de récréation qui vont bénéficier de la générosité des participants cette année ; je vous invite à venir les voir dans quelques temps...

Merci encore à tous les nostalgiques des années 80 venus partager ce moment très sympathique avec nous et contribuer ainsi aux bonnes actions de la caisse des écoles.

Murielle COMBES
Pour la Caisse des Ecoles

CLSH

Une journée au festival MOSAIK

Dans le cadre du festival MOSAIK aux Mureaux, nous avons eu le plaisir d'être invités au concert de Pascal Assy, qui est resté tout le temps debout.

Tous les enfants de 3 à 7 ans ont pu assister au concert. Pour le plaisir des petits, nous avons pris le bus le mercredi 16 octobre pour Vaux sur Seine, lieu où le concert était donné.

Les enfants ont appris qu'avec n'importe quel objet, un son pouvait en sortir. Pascal Assy et son chœur, Anne-Marie, nous ont joué de la guitare, du ukulélé, du violon (et même du bébé violon avec sa couche), de la cornemuse et bien d'autres instruments encore.

Il leur a montré qu'avec des couvercles de casserole, on pouvait également faire de la musique.

Son show musical et interactif conçu pour les enfants a ravi également les grands.

Nous avons terminé cet après-midi autour d'un goûter.

Malheureusement, pour des raisons techniques, les 6-10 ans n'ont pu assister au concert qui leur était réservé, le concert de ZUT.

Christine JOLLY
Directrice du CLSH





Actions sociales



Repas seniors



En ces mercredi 23 et vendredi 25 octobre, la grande salle du Bourg a connu une effervescence toute particulière dès le début de la matinée : traiteurs ou musiciens s'affairaient les uns au dressage des tables, les autres à l'installation de leurs instruments.

Que ce soit le mercredi ou le vendredi, tout était prévu pour que le menu et l'animation musicale soient identiques.

Dès 11 h 30, monsieur le maire et quelques conseillers pouvaient alors accueillir les premiers invités au repas des anciens.

Beaucoup étaient déjà des fidèles, mais d'autres venaient pour la première fois, ayant atteint "enfin" l'âge idéal de 70 ans ; et les doyens se sont vus honorés par un beau bouquet.

A ces deux repas, ce sont environ 180 personnes (un peu plus qu'en 2012) qui ont apprécié le délicieux repas, eu plaisir à écouter la musique et la jolie voix de Nathalie, et passant outre les petits soucis articulaires, n'ont pas hésité à se laisser entraîner sur les rythmes romantiques de quelques valse viennoises, de tangos argentins ou du madison toujours très à la mode.

Marie-Jeanne ALEXANDRE
Adjointe aux affaires sociales

CCVS

Bureau de l'emploi Communauté de Communes Vexin Seine

Edith di Monda, responsable du bureau de l'emploi nous a fait part des difficultés financières de certains demandeurs d'emploi habitant aux extrémités du territoire (Juziers et Vaux notamment) pour se rendre aux entretiens à Meulan. En effet même si le coût peut paraître insignifiant (environ 4 € AR), cela peut représenter une dépense substantielle pour des personnes qui sont dans une situation de précarité.

A notre initiative, lors de la commission CCVS de septembre dernier, il a été décidé, que des permanences s'effectueraient en mairie de Juziers à compter de novembre 2013. Ces entretiens se dérouleront uniquement sur rendez-vous. Ils permettront à toutes les personnes en recherche d'emploi de continuer à bénéficier de ce service au plus près de leur domicile.

Au bout de trois mois, un bilan sera fait. En fonction des résultats obtenus, cette mesure pourra être pérennisée et étendue à d'autres communes ou éventuellement arrêtée.

Thierry HACK, adjoint aux finances,
Délégué communautaire à la CCVS

CNAV

Communiquer son changement d'adresse

La CNAV enverra par courrier le montant imposable de la retraite versée en 2013 au cours du 1er trimestre 2014. Pour recevoir cette information, les retraités franciliens, qui ont déménagé dans l'année, doivent signaler à la CNAV leur nouvelle adresse au plus tard en décembre 2013.

Les retraités n'ayant pas communiqué leur nouvelle adresse et souhaitant vérifier le montant figurant sur leur déclaration de revenus sont alors contraints de téléphoner à la CNAV au dernier moment.

Comment faire ?

Les retraités ont la possibilité de communiquer leur changement d'adresse :

- soit par Internet, en se connectant à lassuranceretraite.fr espace "Assurés", rubrique "Retraités/Je souhaite communiquer un changement d'adresse"

- soit par courrier postal, en écrivant à :
CNAV - 75951 Paris Cedex 19

Le retraité doit préciser son numéro de sécurité sociale.

Tout sur la réforme des retraites :

Consultez le site spécial de la CNAV
reforme.lassuranceretraite.fr

L'Assurance retraite met en place un site spécial "réforme des retraites" en s'adressant en priorité aux assurés relevant du régime général, soit 17,8 millions de cotisants et plus de 13,2 millions de retraités.

Ce nouveau site est accessible depuis l'espace "réforme" de lassuranceretraite.fr, mis à disposition dès le 21 août dernier, pour favoriser l'accès à l'actualité sur la réforme des retraites.

Sur reforme.lassuranceretraite.fr, sont détaillés :

- les principales mesures
- les questions/réponses les plus fréquentes
- les dernières actualités
- Le calendrier de la réforme
- et des liens vers les pages du site pour compléter l'information et mieux comprendre la législation en vigueur.

L'Assurance retraite, un réseau au service des assurés

Avec 17,8 millions de cotisants, la CNAV et les Carsat, qui forment l'Assurance retraite, représentent le premier régime de retraite en France. Chaque mois, elle verse une pension personnelle ou de réversion à plus de 13,2 millions de retraités.

Médaille de la famille

La médaille de la famille récompense les parents de famille nombreuse.

Qui est concerné ?

- Tout parent qui :
- a élevé au moins quatre enfants de nationalité française,
- dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans,
- et qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales.

Peuvent également prétendre à l'obtention de la médaille de la famille :

- toute personne ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, suite au décès de ses parents,
- toute personne ayant élevé pendant au moins 2 ans un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté,
- tout veuf ou toute veuve de guerre ayant élevé seul trois enfants,
- toute autre personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille.

Comment l'obtenir ?

Il convient de se rendre à la mairie du domicile avec les documents suivants :

- copie du livret de famille,
- formulaire cerfa n°65-0020 (disponible en mairie)
- attestation de scolarité pour tous les enfants d'âge scolaire,
- attestations éventuelles de personnalités ou de groupements qualifiés portant sur les titres et mérites du demandeur,
- copie du titre de pension si le candidat est veuf ou veuve de guerre.

La décision est prise par arrêté préfectoral après enquête.

À noter : la médaille peut être demandée à titre posthume.

Quels en sont les effets ?

L'attribution de la médaille de la famille est purement honorifique.

Les titulaires reçoivent une médaille et un diplôme. A cet effet, une cérémonie officielle peut être organisée par la préfecture ou par la mairie.

Les titulaires de la médaille ont le droit de porter leur insigne en public.

CAF

Nouveau sur le site caf.fr : la possibilité d'envoyer des pièces justificatives

Les allocataires peuvent désormais fournir à la CAF sur le site internet des pièces justificatives dématérialisées leur permettant ainsi de mettre à jour plus rapidement leur dossier. Ces nouvelles dispositions concernent les démarches en ligne relatives aux demandes d'aides au logement ou de changement de situation et peuvent être transmises en fin de téléprocédure ou à partir de l'espace "mon compte", rubrique "mes démarches en ligne".

COUVERTURE
hauffage

*Couverture
traditionnelle
Ardoise - zinc
Neuf et
Rénovation*

Plomberie

*Chauffage
à énergie
renouvelable*

LE DAIN

25 ans d'expérience

Patrice

3, Sente de la Vallée d'Ablemont
78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 23

MAXI COUPE

**COIFFEUR
MIXTE**

22, rue de la Poste - 78 820 JUZIERS

⊗
Dépôt-retour
Relais colis
3 suisses

Séverine

et son équipe vous accueillent

Mardi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 18 heures,
Mercredi, Jeudi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 19 heures,
Vendredi: 9 heures - 19 heures, Samedi: 9 heures - 17 h 30.



Tél. 01 34 75 61 30

Pas de paiement par carte bleue



Agence du Golf

Expérience - Compétence

Pour les transactions

Achat- Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

96, av de Paris 78820 JUZIERS **01.34.75.60.18**



Vie scolaire

Ecole en Fête

Encore une édition de notre kermesse des écoles très réussie pour le bonheur de tous, petits et grands. Les dieux du cirque étaient avec nous car le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous. Et ce n'était pas gagné d'avance!

Comme chaque année, la chaleur était aussi dans les cœurs. Dans les frites et dans les crêpes également... Car nous avons réussi à améliorer notre service et il n'était plus nécessaire d'attendre trop longtemps pour être servi. Les enfants ont pu profiter des nombreux stands de jeux et amasser leurs points pour choisir leurs lots tant convoités.



La kermesse des écoles fait son cirque !

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur argent pour contribuer au succès de notre fête : les organisateurs, les teneurs de stand, les sponsors, notamment les commerçants et restaurateurs de Juziers, la municipalité pour le prêt des deux trampolines et de tout le gros matériel, la MPT pour le prêt des friteuses et des barbecues et bien évidemment tous les enfants et leurs parents ou grands-parents car sans eux rien ne serait possible. Les bénéfices nous permettent l'achat de matériels nouveaux, l'organisation de sorties, l'intervention de conférenciers et cette année plus particulièrement, l'école élémentaire poursuivra l'aménagement de sa cour de récréation. Au nom de tous les enfants, je remercie de tout cœur l'œuvre commune qui a permis d'enregistrer cette année encore un bénéfice net de 3 500 €. L'Ecole en Fête a donc remis un chèque de 1 307 € à l'école maternelle et un chèque de 2 193 € à l'école élémentaire.

Dès maintenant, si vous avez la possibilité de récupérer des lots à votre travail, nous sommes preneurs ; n'hésitez pas à en parler autour de vous. L'Ecole en Fête organisera de nouveau un loto le dimanche après-midi 9 février 2014 ouvert à tous, petits et grands. A très bientôt donc...

Murielle COMBES
La présidente



Une rentrée sous le signe du renouveau !

Cette rentrée a été marquée par la modification d'une partie du bureau. En effet, **Lionel Lucéa et Sophie Viguier, démissionnaires, ont été remplacés respectivement à la présidence et au secrétariat par Sandrine Machado et Amélie Lamandé.**

Sophie s'est envolée en famille vers de lointains horizons africains où elle ne manquera pas de s'engager auprès d'autres enfants. Merci à elle pour son implication tout au long de son mandat juziérois. Nous avons par ailleurs eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux parents dans l'équipe!

Et c'était parti pour une nouvelle année scolaire !

Notre mission première : **informer les parents d'élèves sur la vie de l'école, notamment en cette année de préparation au changement des rythmes scolaires et aussi les représenter aux conseils d'écoles.**

Après l'assemblée générale publique de l'association, le 17 septembre, c'est la feuille infos qui a fait sa rentrée! Voilà maintenant plus de dix ans que nous l'imprimons afin de faire redescendre les informations à un maximum de parents.

Ensuite, c'est la **préparation active des élections de parents d'élèves du 11 octobre**, qui nous a occupés...

Notre équipe remercie tous les parents qui nous ont apporté leurs voix. Nous serons présents aux conseils des deux écoles avec les enseignants et les élus de la mairie ; nous représenterons tous les parents et participerons ainsi activement, en leur nom, à la vie de l'école de nos enfants.



Mais le premier trimestre des parents FCPE c'est aussi, immédiatement après les élections, le **lancement du concours de dessins**, car tout devait être bouclé très vite au retour des vacances scolaires de la Toussaint. Nous avons à trouver un thème, communiquer, rassembler les dessins, réunir le jury afin de voter pour les plus beaux dessins, élire les gagnants, distribuer les cadeaux et... envoyer les chefs-d'œuvre des gagnants de l'année à l'imprimeur pour le **nouveau calendrier de l'amitié!** Mission accomplie!

Les calendriers 2014 préparés avec les dessins gagnants sont actuellement en vente, 2 euros minimum, devant les écoles, chez les commerçants, dans les familles, et ce, jusqu'au 31 janvier prochain. Tous les bénéfices sont reversés aux écoles de Juziers.

La bourse aux jouets du 23 novembre dernier à la salle du Centre du Bourg, a comme chaque année, mobilisé la majorité de nos membres et leur famille et cette journée a permis de faire des heureux : les enfants du Secours Populaire à qui bénéficieront les invendus, les vendeurs qui sont repartis plus légers et les acheteurs qui ont fait de bonnes affaires. Les bénéfices de cette bourse ont été remis à l'association l'École en Fête qui organise la kermesse des écoles.

L'année sera encore ponctuée d'actions diverses et variées, de participations à des manifestations et aux conseils d'école, aux commissions en mairie (rythmes scolaires, cantine, etc.), de soirées joyeuses autour de la galette ou d'un dîner.

Vous vous intéressez à la vie des écoles et vous avez des idées, des disponibilités ?

Vous êtes de nouveaux parents à Juziers et vous souhaitez vous intégrer plus rapidement à la vie des écoles ?

Venez nous rejoindre !

L'adhésion est possible tout au long de l'année et la cotisation ouvre droit à une réduction d'impôts!

Vous pouvez nous contacter à l'école, par le biais de notre boîte aux lettres devant l'école élémentaire, par téléphone ou par mail :

fcpe.juziers@wanadoo.fr

Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le conseil local de la FCPE

Réflexologie plantaire et faciale issues de la Médecine Traditionnelle Chinoise
Rééquilibrage énergétique et modelage métamorphique



Ces techniques apportent relaxation, énergie et soulagent les troubles courants insomnies, digestion, douleurs musculo-articulaires, stress...

06 13 42 19 30

Réflexologie
Diplômée

Marie-Christine Davis



44 avenue de Paris
78 820 JUZIERS
www.ZENJIAO.com

La Boucherie du Village



BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES - CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Fruits et légumes - Crèmerie - Vins

28, rue de la Poste - Juziers - Tél. : 01 34 75 61 11 - laboucherieduvillage.fr



L'AIPEJ

Une année scolaire qui démarre sur les chapeaux de roues !

Parce que les membres de l'AIPEJ n'oublient jamais leur mission première, à savoir veiller au bien-être et à la réussite scolaire de tous les enfants, nous avons immédiatement réagi à la disparition des prises en charge du RASED - Réseau d'Aide et de Soutien aux Enfants en Difficulté - sur notre commune.

En effet, en ce début d'année scolaire, nous avons constaté que les postes de "Maître E" - aides à dominante pédagogique destinées aux élèves qui rencontrent des difficultés pour comprendre et apprendre- et "Maître G" - aides à dominante rééducative dispensées aux élèves qui ont des difficultés à s'adapter aux exigences scolaires - n'étaient pas pourvus.

L'AIPEJ a donc adressé un courrier à Mme Fauque, Inspectrice de l'Éducation Nationale et à M. Coignard, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, pour faire part de son inquiétude face à cette situation alarmante.

Si une solution a été trouvée pour une prise en charge des élèves en difficulté scolaire en élémentaire, rien n'a été proposé en maternelle. C'est bien dommage au regard des acquisitions nécessaires pour une entrée réussie à "la grande école".
Affaire à suivre...

L'AIPEJ agit toujours plus en faveur de l'accès à la lecture car "un enfant qui lit, sera un adulte qui pense". À l'ère du tout numérique, tablette, et autre smartphone... , nous avons proposé en septembre des abonnements à tarifs préférentiels chez l'éditeur renommé "l'école des loisirs" dont de nombreux ouvrages sont sélectionnés par le ministère de l'Éducation nationale pour être étudiés dans les classes.

Ce sont plus de vingt familles qui vont ainsi acquérir huit albums de grande qualité parfaitement adaptés à l'âge de leur enfant (un par mois de novembre à juin au prix moyen de 5 €).

La réussite de cette action a permis d'offrir un livre et un abonnement aux écoles.

Nous avons été ravis de constater que parents et enfants gardent un réel intérêt pour l'univers de la lecture. Nous leur souhaitons d'intenses moments de joie et de détente grâce à la magie des livres.

Après les vacances de la Toussaint, l'AIPEJ a organisé une nouvelle opération intitulée "Sac en poche".

Pour la première fois, elle était conjointe aux deux écoles. Petits, pratiques et écologiques, ces petits sacs en tissu se plient et déplient à votre guise. En balade, au supermarché, ils sont partout!

Et surtout, ils ne prennent pas de place... Les enfants de chaque classe ont participé au projet en dessinant leur autoportrait associé à leur prénom. Cette opération a rencontré un véritable succès.

Les fonds récoltés vont permettre aux écoles de financer des sorties pédagogiques ou des achats divers comme des acces-

soires pour la cour! Merci à tous pour votre participation et votre implication.

Nous tenons à vous remercier pour votre confiance et votre soutien encore une fois renouvelés lors des élections de représentants des parents d'élèves du 11 octobre dernier. Avec vous, nous faisons plus encore...

Les membres de l'AIPEJ.





coiffeuse
à domicile

Nathalie Noël

01 34 75 29 41

La coiffure
chez vous

Pour prendre vos rendez-vous appelez après
18 heures sinon laissez un message sur le répondeur

en/de siret: 51208675200015

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE

Ent **Christophe GORON**

Tél. : 01 30 42 70 34 - 78 440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr



MOULIN DE LA BROCANTE

Depuis 1934

**ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE**

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres,
horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Besh 86, avenue de Paris 78820 JUZIERS - Tél. : 01 34 75 60 56
Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

TAXI de JUZIERS



Gilles Heulin



Aéroports - Gares - Plis et Colis - Toutes distances

Conventionné Sécurité Sociale

Tél. : 06 09 32 38 80



TOUT FAIRE MATÉRIAUX

ANSSELIN MATÉRIAUX

OUVERT au public
du lundi au samedi midi

Livraisons
assurées

CD 113 - 78970 Mézières - sur - Seine

Tél. : 01 30 95 63 02

Fax : 01 30 95 99 48



DRD Auto Service

7 J/7 - 24 heures/24 - Toutes Distances

Dépannage Remorquage Destruction

Auto Moto Utilitaire

Achats - Ventes - Véhicules d'occasion

Agrément préfecture carte grise - SIV

Almeida Dépannage

Tél. : 01 34 75 26 93 - Port : 06 20 82 72 63

Fax : 01 34 75 61 05 - Email : drd.autoservice@laposte.net

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisines, Escaliers, Parquets, Portails, Fenêtre bois, Alu et PVC

5 impasse de l'Hôtel de Ville 78 820 JUZIERS tél. : 01 34 75 26 92



N'HAIRJ2

Féminin - masculin - Junior

Salon de coiffure

Lundi - Mardi - Mercredi

Jeudi 9h-12h - 14h-19

Salon ouvert : Vendredi 9h-20h non-stop - Samedi 9h-18h non-stop

01 34 75 27 91

3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS

Vie associative



Tennis club

Petit récapitulatif de la saison tennistique
2012 / 2013 du Tennis Club de Juziers

Voici la constitution du Comité Directeur élu lors de l'Assemblée générale du 27 septembre 2013

Président :
Patrick Graziuzo 06 16 54 37 00
Vice-Président :
Gérard Kammerer 01 34 75 62 63
Trésorière :
Sandrine Da Costa 01 34 75 29 89
Secrétaire :
Murielle Combes 01 34 75 21 36
Autres membres du CD :
G. Da Costa - S. Korol - F. Lionnet - B. Malecamp - J. Rimbault - H. Romero.

Le T.C.J. et ses classiques : faits ou actions ayant marqué cette année

Site Internet toujours vivant et communication régulière envers nos adhérents.

Une sortie de l'école de tennis toujours très réussie même si la météo s'est montrée capricieuse cette année (randonnée, pique nique et baignade) et très appréciée de nos petits marcheurs/nageurs. Merci aux jeunes adultes qui accompagnent, avec les dirigeants, cette sortie.

Participation au forum des associations qui, cette année, a plutôt bien fonctionné pour le TCJ, de nombreuses visites et de nouveaux adhérents notamment.

Organisation d'un tournoi interne d'hiver qui ne fonctionne pas très bien. Il est vrai que l'hiver s'est montré peu clément pour notre tennis d'extérieur... Il faut persévérer... Merci Georges et à renouveler.

La journée d'accueil, a réuni peu de participants mais il est question de poursuivre dans ce sens. Bon partenariat avec l'atelier du Tennis et le CIC. Réaménagement des abords du club enfin terminé qui apporte beaucoup de qualité à notre environnement. Restent quelques finitions...

Journée "doubles surprise" très réussie. Cette année la météo encore elle, nous a permis de nous retrouver autour d'un barbecue et de jolies parties de tennis.

Soirée en l'honneur de "Jeunesse et reconstruction" très sympathique : le club a reçu cette année encore les jeunes étrangers de passage à Juziers.

Jumelage : lors du week end de jumelage des participants des deux villes ont échangé des coups... de tennis, au cours de matchs organisés tout à fait fortuitement. A suivre ?

Actions à mener, relancer, améliorer, étudier, abandonner en 2014...

Transformer les tableaux de badges en vitrines d'affichage. Cela n'a pu être conduit l'an dernier faute de budget et de main-d'œuvre...

Rénover la toiture du chalet avant qu'elle ne se dégrade irréversiblement : pas de budget pour cela.

Remplacer une partie des équipements extérieurs (chaises) : pas de budget pour cela.

Veiller à ce que le contrôle d'accès soit remis en état en urgence par la municipalité ; idem pour la remise en état des commandes d'éclairage.

Notre projet de rénovation des courts est toujours présent dans nos esprits. Un dossier a été remis à la municipalité relatif à ce projet de travaux avec notamment le changement de surface de jeu (enrobé bitumineux par terre battue tous temps). Cette surface a été testée par les membres du Comité Directeur sur le TC des Clairières à Rambouillet. Nous ne pouvons espérer aucune subvention ni du CG 78 (nous déposerons tout de même un dossier), ni de la Fédération qui ne finance que la terre battue traditionnelle.

Nous restons dans l'attente des décisions de la municipalité quant à l'aménagement du temps scolaire puisque la décision d'instaurer la classe le mercredi matin signifie la suppression de notre école de tennis durant ce créneau. Comment compenser les heures de cours perdues ?

Bon Noël à tous et joyeuses fêtes de fin d'année.

Murielle COMBES
Pour le TCJ



Football Club

Cette saison le FC Juziers a pour objectif de monter les deux équipes seniors en 3e et 5e division. Nos U17, qui se sont renforcés, devront eux aussi atteindre la division supérieure. Pour nos U15, après deux montées successives, ils devront se maintenir et ont besoin de plus de renfort. Si vous avez 14 ans, le FC Juziers vous accueille volontiers dans cette catégorie.

Nous voulons aussi faire mieux que la saison dernière en coupe des Yvelines : atteindre les demi-finales, voire la finale n'est pas hors de notre portée cette saison.

Nos U12 et U13 sont en critérium espoir, la saison dernière ils étaient finalistes de la coupe régionale. Nous essaierons de réitérer et même de nous qualifier en départementale. Cette année il y aura beaucoup de tournois pour les jeunes avec un tournoi majeur international.

Dans toutes les catégories nous recrutons encore. Vous cherchez un club convivial et dynamique, un encadrement de qualité et des éducateurs diplômés. Vous voulez jouer et pratiquer votre passion sans contrainte ni pression, dans la détente et la bonne humeur, alors rejoignez-nous au Football-Club de Juziers !

Le FC Juziers et tous ses membres seront heureux de vous recevoir. Vous pouvez prendre contact avec nous via le site Internet du club, la mairie ou au stade aux heures de permanences.

Jean-Marie FEUILLOY
Le président

Les tarifs de cette saison :

U6 à U13 :
Juziérois 80 € - extérieurs 90 €.

U14 à U17 :
Juziérois 90 € - extérieurs 100 €.

U18 à Vétérans :
Juziérois 125 € - extérieurs 135 €.

Avec cette licence vous aurez
une écharpe Club,
un bonnet et un tour de cou.



MIKA ELEC



ELECTRICITE GENERALE - ALARME - VIDEO SURVEILLANCE

Michaël Moreau -06 11 67 30 55

78 820 JUZIERS - email : mikaelec78@yahoo.fr

STEPHANE VALLIER

VOYANT MEDIUM

01 34 74 89 65

4 rue des Louvetières 78820 Juziers

Sur rendez-vous



*voyance en cabinet et par téléphone
paiement par carte bancaire, chèque et espèces
<http://stephanevallier.monsite-orange.fr>*



TGS P. GESLAN

78 - GARGENVILLE - MERICOURT

**ELECTROMENAGER - TELE
HI-FI - VIDEO - ANTENNE ALARME**

01 30 93 56 14



Laurent TRIGANO

Electricité générale
Dépannage, mise en conformité
Interphone - Alarme
Chauffage - Pompes à Chaleur
Climatisation réversible - Contrat d'entretien

7, Sente de l'Aunay
78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT

Tél.: 06 77 72 14 13

e mail : electriclim1@orange.fr



ANM.elec

anmelec@voila.fr

Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment-industrie-dépannage

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS - Tél : 06 74 53 04 51



L'Espérance de Gargenville

Démarrage d'une nouvelle saison

Tous les entraînements ont repris depuis le 10 septembre et après quelques modifications de planning les premières semaines, chaque groupe a trouvé sa place.

En effet, l'espérance est victime de son succès. Cette année encore, nous dépassons les 300 adhérents. Seuls, les cours de renforcement mus-

culaire pour adultes (qui se déroulent le samedi matin entre 9h et 12h, au gymnase du Parc) disposent encore de quelques places. N'hésitez pas, venez rencontrer la monitrice, Delphine Thorax pour faire un essai...

Les groupes de compétitions s'entraînent assidûment en attendant que les grilles des rencon-

tres départementales soient connues...

La section baby gym a fait le plein (comme tous les ans) et compte pas moins de 60 mini-gymnastes.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, sportivement.

Pour l'Espérance de Gargenville



Le groupe baby gym lors de la fête de la gym



cours de renforcement musculaire - étirements de fin cours



Association Paroissiale

C'est dans les environs de Bréval qu'un groupe de l'APJ a fêté la Saint Michel le 29 septembre.

Après avoir participé à la messe célébrée par le Père Simon en l'église Notre Dame de la Trinité, nous avons pu découvrir quelques particularités du patrimoine religieux de cette église : la Vierge à l'Enfant (cf photo ci-dessus), l'autel en bois (cf photo ci-dessus), et dans le médaillon circulaire d'un vitrail la scène du Baptême du Christ, dans le Jourdain et le Christ en croix.

Puis nous avons partagé un pique-nique dans la salle paroissiale.

L'après midi nous avons découvert les vestiges du **château d'Ivry la Bataille** avec un guide passionné.

Historique :

Le château d'Ivry fut fondé par Raoul d'Ivry, comte de Bayeux, demi-frère du duc de Normandie Richard III, dans la seconde moitié du Xe siècle; la chronique attribuée à son

épouse Aubrée et à l'architecte Lanfroy, auteur de la tour de Pithiviers, la construction du château de pierre à la fin du Xe siècle.

Ce château fut au centre de conflits nombreux aux XIe et XIIe siècles, entre les guerres franco-normandes et les guerres féodales intranormandes. Passé sous la domination royale française à la fin du XIIe siècle, le château fut l'objet, dans la première moitié du XV^e siècle, de sièges considérables, en 1424 par les Français, puis quelques mois plus tard par le duc de Bedford.

Description :

Le site forme un éperon barré par un fossé, dominé par une courtine originelle à contreforts en arêtes de poisson, pourvue d'une poterne à deux tours du XV^e siècle, d'une jetée au devant de l'enceinte et d'une tour d'angle circulaire de la même époque.

La courtine fait retour vers le Sud pour déterminer l'enceinte castrale polygonale; elle est flanquée à l'Ouest ainsi qu'à l'Est d'une autre tour en U du XV^e siècle.

Au revers de la courtine Nord barrant l'éperon s'élèvent les restes de la tour résidence rectangulaire à contreforts, bâtie elle aussi en arêtes de poisson. Révélée par des dégagements des années 1970-1980, elle possédait au moins deux niveaux.

Chacun d'eux était articulé en une grande salle, à l'Ouest et la succession d'espaces privés à l'Est débouchant sur une chapelle à l'abside débordante.

Au XV^e siècle, cette abside a été détruite pour faire place à une tourelle pourvue, à son revers, d'une gaine défensive; à la même époque, une vis a été établie au Sud pour remplacer les escaliers muraux de la résidence.

Nous avons passé une journée conviviale et festive, fort intéressante et agréable.

Rendez-vous le 28 septembre 2014 pour une autre destination. Cette journée est ouverte à tous...

Pascal LEGALL
Le président



ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



Bénéficiez d'un bien immobilier garanti !



Votre agence Franchisée Laforêt offre aux acquéreurs **une garantie après-vente d'un an⁽¹⁾** sur les biens immobiliers en vente dans le cadre d'un Contrat Privilège⁽³⁾.

Si vous envisagez d'acheter, c'est l'occasion de bénéficier d'une assurance INNOVANTE qui couvre pendant 1 an les frais de réparation ou de remplacement des éléments de votre bien immobilier si un vice caché est découvert⁽³⁾.

Soyez parmi les premiers à profiter d'un bien garanti !
Renseignez-vous vite dans votre agence Franchisée Laforêt !

Agence de Meulan

4, rue du Maréchal Foch

01.30.22.35.00

meulan@lafortet.com



Découvrez toutes nos annonces de ventes et locations sur notre site
www.lafortet-meulan-gargenville.com et contactez-nous, nos conseillers
sont à votre écoute !



Biens faisant l'objet d'un mandat exclusif de vente (article 6 de la loi du 02/01/1970) et d'une diffusion sur le fichier commun Laforêt et, selon les agences, sur d'autres fichiers communs de professionnels.

Les biens en vente entre le 27/08/12 et le 31/12/12 dans le cadre d'un Contrat Privilège souscrit auprès d'une agence Laforêt participante, bénéficient d'une assurance "Garantie après-vente" de 12 mois à compter de l'acte authentique, offerte sous conditions d'éligibilité, si l'acte authentique est signé avant le 31/12/2013 et donne lieu au versement d'honoraires supérieurs à 1 990 _ TTC. (2) Mandat exclusif de vente du réseau Laforêt (article 6 de la loi du Laforêt 02/01/1970). Les biens confiés en mandat exclusif sont diffusés sur le fichier commun Laforêt et, selon les agences, sur d'autres fichiers communs de professionnels. (3) Dans les limites du contrat d'assurance. Plafond de garantie à 15 000 _ et franchise de 1 000 _ par sinistre. Conditions d'éligibilité, liste des agences participantes et notice d'information du contrat d'assurance sur <http://www.lafortet.com/garantie-apres-vente.php>. Contrat proposé par ASCORA, courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07002054, 37, rue Pierre Lhomme - CS40001 - 92415 Courbevoie cedex et souscrit auprès d'AXA FRANCE IARD, Société Anonyme, au capital de 214 799 030 _ 722 057 460 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'Incendie, les Accidents et les Risques Divers, SIREN 775 699 309, dont les sièges sociaux sont situés 313, Terrasses de l'Arche, 92727 Nanterre cedex, Entreprises régies par le Code des assurances.

IMMOBILIERE AMBRE SARL au capital de 7500 € - Siège social : 4 rue du Maréchal Foch 78250 MEULAN Tél : 01.30.22.35.00 meulan@lafortet.com

RCS Versailles 449 716 190 N° TVA intra-communautaire FR264 497 161 900 0060 Titre professionnel : Agent immobilier Carte professionnelle T n°1536 délivrée par la préfecture de Versailles - Activité : Transaction Garantie financière Transaction: CEGL, 128 rue de la boîte 75378 PARIS



AFTJ
Au Fil du Temps Juziérois

Le 1er septembre, départ pour le Domaine d'Allot à Boé près d'Agen, d'une équipe de joyeux Juziérois ravis de se retrouver pour la conquête de cette belle région du sud-ouest traversée par un réseau fluvial moderne de près de 200 km de voies navigables sur le Lot, la Baïse et le canal latéral à "Dame Garonne". Les vignobles, les plus grands vergers de France, la gastronomie, ses confits d'oies ou de canards qui ont enchanté nos yeux et nos papilles. Le patrimoine culturel, châteaux, pigeonniers et moulins ont permis d'enrichir notre savoir. Agen et sa cathédrale St. Caprais, le site archéologique gallo-romain Villascopia, la Bastide de Monflanquin, cité médiévale fondée en 1252, en passant par la vallée de Gavaudun qui nous amène au château fort de Bonaguil, un domaine de prestige. Nous partons pour le Bassin d'Arcachon où une balade en bateau dans les parcs à huitres s'imposait. Puis escapade à

la Dune du Pyla où la montée n'a été possible que pour les courageux. Ensuite Toulouse, la ville rose, son Capitole, sa magnifique basilique romane St. Sernin, le Palmier des Jacobins, etc... et visite très intéressante de la chaîne de montage de l'Airbus A 380. A la croisée des chemins nous visitons l'Abbaye de Moissac, son cloître, extraordinaire et unique chef d'œuvre de l'art roman. Notre séjour nous conduira vers Pujols, cité médiévale de la vallée du Lot, classé plus beau village de France avec sa magnifique église, sa halle, son château, ses remparts. Nous nous sommes ensuite évadés dans le jardin exotique "Latour-Marliac" parmi les bassins de plantes aquatiques, dont les nymphéas, qu'admira et immortalisa Claude Monet.

De cette belle région nous n'oublierons pas les pruneaux. De la prune d'orient à la prune d'occident, cent ans d'histoire nous ont été comptés. Nous avons admiré des scènes du travail d'autrefois, animées par des personnages de cire, une collection d'outils et ustens-

siles, pour la transformation des prunes en pruneaux. Pour la fin de ce séjour ensoleillé, la visite de Viane se passa sous la pluie. C'est une bastide anglaise fondée en 1284 ; à l'origine des murs d'enceinte protégeaient la ville. Quatre tours carrées dotées de herse et pont levés, défendaient les quatre portes de la ville qui subsistent actuellement. A Nérac, jolie cité renaissance, fief des amours du futur roi Henri IV, nous embarquons à bord d'une gabare pour une promenade sur la Baïse. Nous finissons notre périple par le Mas d'Agenais pour admirer le superbe Rembrandt "le Christ en Croix", don fait à la Collégiale du Mas d'Agenais.

Je ne terminerai pas sans vous avoir dit que le logement était bien, les repas gastronomiques succulents, l'ambiance des soirées excellente, groupe folklorique et accordéoniste ont fait danser tout le groupe. Encore un voyage fort agréable.

Danielle BALLAGNY
La présidente



démolition
terrassament
matériaux
transports

marcel FAUCON

**Démolition
Terrassement
Matériaux
Transport**

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE
Tél.: 01 30 93 61 31 - Fax.: 01 30 93 61 29



Mercredi 9 octobre 2013. Inter-génération enfants et seniors. Pour cette première, depuis la rentrée, nous avons fait salle comble. Les papis, les mamies et les enfants étaient ravis de se retrouver. Bonne humeur et jeux ont agrémenté cette après-midi, qui s'est terminée par un excellent goûter.

Prochain rendez-vous 5 février 2014, salle du Bourg. Venez nombreux.

Danielle BALLAGNY



AFJ

Association des festivités juziéroises

La rentrée est déjà loin, mais nous avons terminé la saison 2012-2013 riche en événements festifs par la fête nationale dans le jardin de la MPT, avec le traditionnel bal animé par l'orchestre Bernard Vancen dont le batteur n'était autre qu' André Martinez, bien connu des Juziérois parce que Juziérois lui-même. Il régnait une agréable douceur de vacances en bords de Seine. Le feu d'artifice a été éblouissant sur une musique toute aussi éblouissante du fantastique Richard Wagner dont c'était l'anniversaire : les 200 ans de sa naissance ; cette soirée restera dans les mémoires.

Pour démarrer la nouvelle saison :

Le samedi 5 octobre, pour sauver le patrimoine Juziérois, l'église Saint-Michel, des associations se sont mobilisées pour organiser un festival de chorales dans ladite église. Pas moins de six chorales et l'Harmonie de Juziers se sont produites sous les voûtes illuminées pour l'occasion, c'était grandiose!

Le vendredi 11 octobre, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire. Pour cette nouvelle saison, cinq membres étaient sortants, trois ne se représentaient pas et trois personnes ont postulé pour entrer dans le bureau ; tous ont été élus. La présidence de l'AFJ est assurée par Sandrine Da Costa. Bonne chance et longue vie à l'AFJ avec la nouvelle équipe.

Christiane PENDU

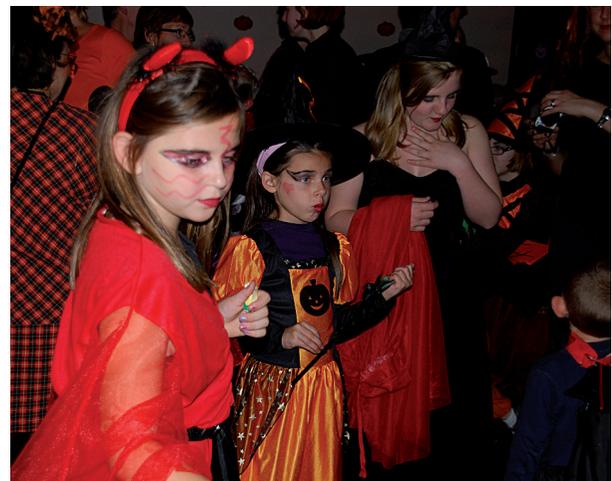
Bal de la sorcière

En ces vacances de la Toussaint, nous avons une nouvelle fois organisé le fameux "Bal de la sorcière" à la MPT qui a eu une fois de plus un gros succès ; petits et grands ont joué le jeu et nombreux sont venus déguisés. Une nouveauté cette année, nous avions, en plus de notre DJ, une maquilleuse très appréciée par les enfants.

Sandrine DA COSTA
La présidente



Feu d'artifice, 13 juillet





Dynamisons ensemble notre commune !

Les diverses activités et soirées thématiques proposées par la Maison Pour Tous offrent l'opportunité de partager avec d'autres, de communiquer, d'échanger, de faire vivre notre commune.

En tant que bénévoles, nous donnons une partie de notre temps libre aux autres...

Mais nous recevons beaucoup en retour : et quelle récompense, notamment, d'avoir le sentiment de réussir un événement rien que par la présence de nombreux Juziérois !

Mais sans votre participation active, les diverses activités et soirées thématiques n'ont plus de sens...

Nous avons besoin de connaître vos goûts et vos idées afin d'organiser au mieux nos prochaines manifestations...

N'hésitez pas à nous contacter, à nous laisser des messages, nous sommes à votre écoute.

Et si l'expérience du bénévolat vous tente, alors franchissez notre porte, vous êtes les bienvenus !

Sylvie LEDOUX
Bénévole de la Maison Pour Tous



Programme pour la saison 2013-2014

Samedi 7 décembre 2013 : marché de Noël sur la place du marché.

Samedi 14 décembre 2013 : audition de l'École de Musique de la Maison Pour Tous.

Samedi 25 janvier 2014 : loto de l'hiver.

Samedi 8 mars 2014 : soirée jeux (2e).

Samedi 29 et dimanche 30 mars 2014 : salon "Saveurs et Créations".

Vendredi 11 avril 2014 : audition de l'École de Musique ; démonstration de danse et ZumbAtomic.

Dimanche 18 mai 2014 : Rallye.

Dimanche 1er juin 2014 (date à confirmer) : brocante.

Samedi 14 et dimanche 15 juin 2014 : exposition/ démonstration de tous les ateliers ; spectacle musical de fin d'année.

ETS J. DOUCET

4, avenue de la Gare 78 820 JUZIERS

A J U Z I E R S D E P U I S 1 9 6 3

1963-2013
50^e
anniversaire

ELECTRICITE GENERALE

Installation - rénovation - dépannage
Chauffage électrique
Industrie
Eclairage public et décors jardin

ENTREPRISE BATIMENT

Rénovation et isolation
Travaux mini-pelle avec chauffeur
Pose portes de garage
et rideaux métalliques électriques
Pose clôture

Tél. Fax : 01 34 75 61 48 - Port. : 06 09 91 24 87

Boulangerie - Pâtisserie PEDRONO

Pains
spéciaux

Macarons

petits fours

Gâteaux

Gâteaux
d'anniversaire

Pièces
montées



Ouvertures

Du mardi
au samedi

de 7 h à 13 h
et
15 h30 à 19h30

Le dimanche
de 7 h à 13 h

3 rue du commerce 78 820 Juziers

Tél.: 01 34 75 60 45



Juziers dans l'Histoire

Journées du patrimoine 2013 : deux sites.

La forêt : un patrimoine naturel à protéger

Les adultes sont-ils moins sensibilisés à l'écologie que les enfants ?
C'est la question que l'on peut se poser après ce week-end d'exposition sur un patrimoine qui nous concerne où peu de Juziérois se sont rendu. Pourtant notre territoire communal est couvert pour un tiers par de la forêt et que Juziers est commune du Parc Naturel Régional du Vexin français. Les enfants de l'école de la Sergenterie ont montré un vif intérêt aux présentations des panneaux aménagés par l'équipe de Juziers Dans l'Histoire ainsi qu'à l'exposition sur l'arbre prêtée par le PNRV. Une partie des panneaux reprenait les travaux réalisés, avec le concours d'une animatrice du Parc, par certaines classes l'an passé.

L'église Saint Michel : 150 ans de protection.

"Les artistes d'hier et d'aujourd'hui".

Une fresque retraçait les travaux effectués de 1850 à nos jours. Une exposition-vente de tableaux consacrés à l'église et réalisés par l'école de peinture d'Eric Bourguignon et quelques peintres d'Alizarine, a séduit certains visiteurs et permis de recueillir 1 140 € pour la restauration de notre église dont les travaux devraient commencer bientôt.

L'équipe JDH



Balad'Art

Le jeudi 20 juin 2013, sortie d'une journée avec soixante et une personnes. Le matin visite guidée du **château de Gaillon dans l'Eure**. Construit au XI^{ème} siècle comme une forteresse, il devient à partir de 1262 la résidence d'été des archevêques de Rouen. Après la guerre de Cent ans, le cardinal Georges d'Amboise, principal conseiller du Roi Louis XII le transforme en un véritable palais italien de la Renaissance. Il devient ainsi le premier château Renaissance construit en France.

Il est complètement démantelé à la Révolution. Beaucoup de vestiges sont heureusement sauvés. Après avoir été transformé en centre pénitencier et en caserne, il devient propriété de l'État en 1975 et est restauré depuis cette date. Il est ouvert au public depuis 2011.

A midi, nous avons déjeuné à Gaillon au restaurant "Les 4 Écluses", avec un menu de banquet.

L'après-midi, visite guidée de **l'abbaye de Jumièges** en Seine-Maritime.

Fondée vers 654 par saint Philibert, cette abbaye bénédictine a été dévastée par les Vikings en 841. Reconstituée après la création du duché de Normandie, l'abbatiale Notre-Dame a été inaugurée par Guillaume le Conquérant en 1067. Après le départ des derniers moines en 1790, les

bâtiments seront vendus comme biens nationaux et serviront de carrière de pierre de 1796 à 1824. Les ruines seront ensuite entretenues grâce au rachat en 1853 par la famille Lepel-Cointet, puis par l'État en 1946. Elles sont la propriété du département depuis 2007.

Volontairement conservée et entretenue en l'état, elle est devenue "la plus belle ruine de France", dans un cadre fortement marqué par le romantisme.

Le musée Pasteur

Le mardi 24 septembre, nous avons visité, avec quarante neuf personnes le musée Pasteur et deux conférencières.

Le musée, fondé en 1936, est voué à Louis Pasteur, dans le cadre où il a vécu les sept dernières années de sa vie.

Au sein de l'Institut qu'il a fondé en 1888, il s'installe dans le vaste appartement de l'aile sud du bâtiment principal.

Cet appartement a été reconstitué dans son aménagement primitif, avec ses meubles et ses souvenirs.

Pasteur repose dans une crypte magnifique aménagée au sous-sol de ce bâtiment. Son épouse y fut inhumée par la suite.

balad-art.com

Michel CABON
Le président

ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**



**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX - Tél. : 01 34 74 07 41

**Créations - Entretien Parcs & Jardins
Terrassement - Elagage - Débroussaillage**

Frédéric LE PANS



39 ter, avenue Châteaubriand
78250 MÉZY
Tél. fax: 01 34 74 93 68

E t u d e s • P r o j e t s • D e v i s

Horaires d'Ouverture

Dimanche de 9 h à 12 h 30

Du Lundi au Samedi de 8 h 30 à 19 h 30



SUPER U
les nouveaux commerçants

Tél. : 01 34 75 06 50

Fax : 01 34 75 06 51

w w w . s u p e r u - j u z i e r s . c o m



JUZIERS



AFVS

L' Association Ferroviaire de la Vallée de la Seine est une association regroupant des modélistes et amateurs de chemin de fer désirant faire partager leur passion des trains, pour le plaisir des petits et grands!

Un grand réseau construit par les membres de l' AFVS représentant la gare de Juziers se trouve dans le local mis à disposition gracieusement par la mairie, à la MPT.

Un nouveau réseau représentant la gare de Meulan-Hardricourt est en cours de réalisation. Halle marchandises, gare, ponts, bâtiments y sont minutieusement représentés, habilement

Les membres se réunissent tous les samedis de 14h à 17h30.

Pour nous rejoindre dans cette aventure passionnante, ou nous rendre visite, prenez rendez-vous avec le président au 01 30 92 26 45 après 19h.

construits par les membres du club...
L'AFVS participe à de nombreuses expositions régionales et nationales.

Gilles CARRE
Le président



Alizarine

Samedi 21 septembre : sortie culturelle d'Alizarine

Et direction Senlis par une journée agréable et ensoleillée...

Le matin, une conférencière nous a guidés vers la muraille du III^e siècle de 4 mètres d'épaisseur et flanquée de quelques tours restantes. Puis nous avons pu visiter la cathédrale Notre Dame et le Palais Episcopal devenu musée d'art et d'archéologie. Remarquablement restauré en 2012, il met aujourd'hui en valeur des collections gallo-romaine, bijoux, verreries mérovingiennes, peintures...

A travers les ruelles pavées et le long des hôtels particuliers, nous avons rejoint le restaurant. La salle située dans une cave avait un plafond voûté sur croisées d'ogives reposant sur des colonnes.

L'après midi était plus nature : les bois, le parc de l'abbaye de Chaablis, la roseraie



puis la visite commentée de la résidence de Madame Jacquemart-André.

Grâce aux conférenciers, qui ont su nous transmettre leurs connaissances avec enthousiasme et passion, la journée fut très intéressante.

L'ambiance amicale et courtoise, la bonne humeur et l'entraide participent toujours à la réussite de cette journée.

Josette SMITT
Pour Alizarine



AGENDA

Novembre

Samedi 30 AIPEJ - Bourse aux vêtements d'hiver

Décembre

Dimanche 1er

Harmonie de Juziers - Concert -
Centre du Bourg

Mercredi 4

AFJ - Spectacle de Noël - Centre du Bourg

Jeudi 5

Municipalité - Commémoration fin guerre d'Algérie

Vendredi 6

Tennis-Club - TELETHON

Samedi 7

AJACII - Marché de Noël sur la place du marché.

Samedi 14

Tennis-Club - TELETHON

MPT - Audition de l'Ecole de Musique de la Maison Pour Tous.

Mardi 17

Tennis-Club - Noël de l'école de tennis pour les plus âgés.

Mercredi 18

Municipalité - Distribution des colis de Noël

Bibliothèque - Animation sur Noël à 9h30 sur réservation

Tennis-Club - Noël de l'école de tennis le matin pour les plus jeunes

Jeudi 19

Age d'Or - Repas

Vendredi 20

Tennis-Club - Noël de l'école de tennis pour les plus âgés.

Samedi 21

IFAC centre de loisirs - Spectacle

Bibliothèque - Animation sur Noël à 9h15 sur réservation

Janvier

Mercredi 8

Bibliothèque - Animation sur Noël à 9h30 sur réservation

Samedi 11

Bibliothèque - Animation sur Noël à 9h15 sur réservation

Atelier enluminure adulte

Dimanche 12

Association Paroissiale - AG et galette

Mercredi 15

Bibliothèque - Animation sur Noël à 9h30 sur réservation

Jeudi 16

Samedi 18

AFTJ - AG

Bibliothèque - Animation sur Noël à 9h15 sur réservation

Caisse des Ecoles - Théâtre - Centre du Bourg

MPT - Loto de l'hiver

Age d'Or - Repas

Samedi 25

Jeudi 30

février

Samedi 1er

Mercredi 5

Samedi 8

AFTJ - Soirée cabaret

AFTJ - Après-midi Fripounets

Association Paroissiale - Repas solidarité - Centre du Bourg

Ecole en Fête - Loto

Age d'Or - Repas

Dimanche 9

Jeudi 27

Mars

Samedi 8

Dimanche 9

MPT - Soirée jeux

Caisse des Ecoles - Thé dansant - Centre du Bourg - Après midi

Age d'Or - Repas

MPT - Salon "Saveurs et Créations".

Jeudi 27

Sam 29 et Dim 30

Avril 2014

Vendredi 4

Samedi 5

AIPEJ - Bourse aux livres

Harmonie - Concert à l'église Saint-Michel

AFJ - Journée des jardiniers

MPT - Audition de l'Ecole de Musique; démonstration de danse et ZumbAtomic.

AFJ-FOOT - Chasse aux oeufs de Pâques

Age d'Or - Repas

AFTJ - Après-midi Fripounets

Vendredi 11

Lundi 21

Jeudi 24

Mercredi 30

Véroniqu'Art

Site internet : www.veroniquart.com

Véronique Poirot-Béhue

Abel Gence 1889-1981



Crée et décore, à la main, toutes pièces de porcelaine et de faïence ainsi que vos cuisines et salles de bains

3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 15



e-mail : béhue.veronique@orange.fr





Face à la Gare

Le Jardin de Nathugo

2 bis av de la Gare - 78 820 JUZIERS - Tél. : 01 34 75 60 89

Lundi et mardi : 8h-13h, 16h-19h30 - jeudi et Vendredi : 8h-13h, 14 h 30-19h30
Samedi : 9h-13h, 14 h 30-20 heures - Dimanche : 9h-13h - Fermé le mercredi



Epicerie - Fleuriste

Fleurs coupées

Toutes compositions mariage - anniversaire - Deuil

Vente de chocolats
originaux



Dépôt de pain
tous les lundis



Rôtisserie
Vendredis, samedis, dimanches

Relais colis - Dépôt pressing - Paiement CB à distance - Livraison possible





Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr

